



Préparation aux Concours des Finances publiques Cat. A
pour l'accès au concours externe d'Inspecteur des Finances publiques

Rentrée 2023



Partenariat
Ecole de Droit (IRPAG),
École Nationale des
Finances publiques,
École d'Économie



La classe préparatoire **Talents pour les Finances publiques** vous propose un accompagnement ciblé pour le concours externe d'**Inspecteur** des finances publiques.

Pourquoi candidater ?

Vous souhaitez intégrer le Ministère de l'Économie et des Finances et devenir Inspecteur des Finances publiques ? Pensez à intégrer une préparation dédiée !

La classe Talents s'engage pour **l'égalité des chances et la diversité**. Elle a vocation à offrir, sous conditions de ressources, à des élèves sélectionnés sur critères sociaux et de mérite, une préparation ciblée et un accompagnement renforcé.

Plusieurs atouts :

- Un parcours spécifique, porté par des intervenants professionnels, des enseignants de l'ENFIP et universitaires
- Une formation diplômante (DU Métiers des finances publiques)
- Une équipe et des méthodes pédagogiques dédiées : méthodologie, entraînements et concours blancs, tutorat, ressources documentaires
- Une possibilité de stage immersif et une présentation des métiers
- Une aide financière de 4 000 euros (sous conditions de ressources, d'assiduité à l'ensemble de la préparation et de présentation effective au concours préparé)

Comment candidater ?

- Capacité d'accueil : 10 places
- Être titulaire d'un Bac +3 (licence ou diplôme équivalent)
- Conditions de ressources (revenus du foyer inférieurs à 33 100 euros)
- Conditions pour accéder à la fonction publique (nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ...)
- Admission sur examen du dossier (niveau académique, curriculum vitae et lettre de motivation) et entretien oral
- Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Ecole de Droit
<https://droit.uca.fr/classe-talents-du-service-public>
- Candidatures ouvertes du 3 avril au 30 juin 2023
- Entretiens de sélection : semaine du 3 au 7 juillet 2023
- Résultats de la sélection : semaine du 10 au 13 juillet 2023



Organisation de la préparation

Calendrier 2023-2024

- Réunion de pré-rentrée : semaine du 4 septembre 2023
- Début des cours : semaine du 11 septembre 2023

Formation

Les élèves de la Classe Talents des Finances publiques suivent, en plus des enseignements généraux de la Préparation aux concours administratifs de catégorie A (tronc commun), les cours spécifiques mis en place pour les préparer aux épreuves du concours d'Inspecteur des Finances publiques. Ces cours sont assurés par l'Ecole de droit (IRPAG), l'Ecole d'Economie et l'ENFIP Clermont-Ferrand. Ils débutent dès la mi-septembre et s'échelonnent jusqu'aux épreuves du concours.

Les élèves admis dans la Classe Talents des Finances publiques signent une convention avec l'établissement formalisant leur engagement à suivre la formation et passer le concours.

Lieu d'enseignement

Clermont-Ferrand

Contact

Claire Marliac

Claire.MARLIAC@uca.fr

IRPAG de Clermont-Ferrand - Ecole de Droit

TSA 80403

63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

04 73 17 75 64

Scola.imaj.droit@uca.fr



Suivez nos actualités
sur le site de l'Ecole de Droit

Talents
du service public

avec le soutien
du ministère de la fonction publique

